

DEC 24/2014

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 8 septembre 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 8 septembre 2014

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Virement de crédits n° DEC 24/2014 – Section III - Commission - du budget
général exercice 2014

E 9629



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 2 septembre 2014
(OR. en)**

12600/14

FIN 555

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Jacek DOMINIK, membre de la Commission européenne
Date de réception:	2 septembre 2014
Destinataire:	Monsieur Enrico ZANETTI, Président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Virement de crédits N° DEC 24/2014 - Section III - Commission - du budget général exercice 2014

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC 24/2014.

p.j.: DEC 24/2014



BRUXELLES, LE 01/09/2014

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2014
SECTION III - COMMISSION TITRES 04, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° **DEC 24/2014**

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 43 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

CE - 1 019 184

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0404 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

ARTICLE - 04 04 01 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

CE 1 019 184

INTRODUCTION

Les règles applicables au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) sont énoncées dans le règlement (UE) n° 1309/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour la période 2014-2020 et abrogeant le règlement (CE) n° 1927/2006 (le «règlement FEM»). Ce règlement s'applique aux demandes d'intervention du Fonds présentées à la Commission après le 1^{er} janvier 2014.

Le point 13 de l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière fixe les dispositions budgétaires relatives au FEM.

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

04 04 01 - Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 18/08/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	p.m.
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	0
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	0
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1 019 184
7. Renforcement proposé	1 019 184
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	N/A
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 18/08/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Dans la proposition de décision [COM(2014) 515], la Commission a conclu que les conditions d'octroi d'une contribution financière au titre du FEM pour la demande EGF/2014/004 ES/Comunidad Valenciana - Métal, présentée par les autorités espagnoles, étaient réunies.

Le montant de 1 019 184 EUR demandé par les autorités espagnoles contribuera au coût d'un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles en faveur de 300 bénéficiaires visés à la suite de licenciements intervenus dans 142 entreprises relevant de la division 25 de la NACE Rév. 2 (fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements) en Espagne, afin de procurer une aide visant à la réinsertion professionnelle des personnes touchées.

Ces licenciements sont dus à la crise économique et financière mondiale, dont il est fait état dans le règlement (CE) n° 546/2009.

II. PRÉLÈVEMENT

a) Intitulé de la ligne

40 02 43 - Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 18/08/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	159 181 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-5 815 392
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	153 365 608
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	153 365 608
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	n/a
7. Prélèvement proposé	1 019 184
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,64 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 18/08/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

En vertu du point 13 de l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013 sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, la Commission présente au Parlement européen et au Conseil, parallèlement à la proposition de décision de mobilisation du FEM, une proposition de virement, en faveur de la ligne budgétaire considérée, de crédits issus de la réserve pour le Fonds.

**TRANSFERS RELATED TO THE EUROPEAN GLOBALISATION ADJUSTMENT FUND
COMMISSION PROPOSALS AS OF 01/09/2014**

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2014 which relate to the European Globalisation Adjustment Fund, and the amount of the EGF reserve which will remain should these proposals be approved.

Transfer Ref	Date sent to B.A.	Content	Amount EUR (Commitments from Reserve)
DEC 01*	29/01/14	EGF/2013/008 ES/Comunidad Valenciana Textiles	840 000
DEC 04*	27/02/14	EGF/2012/007 IT/VDC Technologies	3 010 985
DEC 05*	27/02/14	EGF/2012/004 ES/Grupo Santana	1 964 407
DEC 12	08/07/14	EGF/2012/010 RO/Mechel	3 571 150
DEC 13	08/07/14	EGF/2014/000 TA 2014	330 000
DEC 14	08/07/14	EGF/2014/001 EL/Nutriart	6 096 000
DEC 15	11/07/14	EGF/2014/002 NL/Gelderland-Overijssel construction	1 625 781
DEC 16	11/07/14	EGF/2014/003 ES/Aragón food and beverage	960 000
DEC 17	25/07/14	EGF/2013/010 ES/Castilla y León	700 000
DEC 23	01/09/14	EGF/2013/012 BE/Ford Genk	570 945
DEC 24	01/09/14	EGF/2014/004 ES/Comunidad Valenciana metal	1 019 184
		Total of Proposals	20 688 452
		Remainder	138 492 548

* These transfers have been finally adopted by the Budget Authority